

Communiqué de presse

Suravenir et www.altaprofits.com lancent un nouveau contrat d'assurance-vie 100% numérique

Paris, le 5 février 2015. Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa, et www.altaprofits.com, créateur de l'assurance vie en ligne, lancent un nouveau contrat d'assurance-vie en ligne : Digital Vie. L'offre concentre le meilleur de l'épargne assurance-vie avec la meilleure accessibilité ; il s'agit d'un accord stratégique entre les deux acteurs historiques de l'assurance-vie en ligne.

Un accord stratégique

Ce sont deux acteurs historiques de l'assurance vie en ligne qui signent aujourd'hui un partenariat majeur. D'un côté Altaprofits S.A., le courtier qui a créé en France, en janvier 2001, l'assurance vie en ligne sans frais d'entrée. De l'autre, Suravenir qui la même année lançait une offre d'assurance vie sur internet. 14 ans plus tard, ces deux acteurs considèrent qu'il est désormais possible de créer une nouvelle offre en parfaite adéquation avec les évolutions du monde numérique ; c'est l'essence même de Digital Vie, nouveau contrat d'assurance-vie en ligne lancé aujourd'hui.

« Suravenir est à ce jour le seul assureur qui est en mesure de répondre au cahier des charges que nous avons fixé ; techniquement et stratégiquement, nous avons constaté assez rapidement que nous pouvions écrire ensemble une page nouvelle de l'assurance vie en ligne », déclare Hervé Tisserand, Directeur Général et cofondateur d'www.altaprofits.com.

« Aujourd'hui, ce nouveau partenariat avec Altaprofits s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de croissance affichée depuis plusieurs années : continuer à axer notre développement sur le marché de l'internet, marché sur lequel Suravenir et plus largement le Crédit Mutuel Arkéa souhaitent prendre des positions fortes » déclare Bernard Le Bras, Président du Directoire de Suravenir.

Une offre principalement conçue pour être 100 % numérique

Altaprofits S.A et Suravenir ont décidé de mobiliser toutes les ressources de la technologie pour simplifier l'ouverture et la gestion d'un contrat d'assurance vie. Désormais, les souscripteurs qui le souhaitent peuvent ouvrir directement leur contrat 100 % en numérique. L'objectif est double et clair, à savoir :

1) Economiser du papier, du temps, de l'argent. Jusqu'ici les souscripteurs désirant supprimer totalement les contraintes d'impression et d'expédition postale devaient obligatoirement ouvrir au préalable un nouveau compte bancaire. Avec Digital Vie, ce n'est plus nécessaire puisque Altaprofits a déployé un environnement de signature électronique

utilisable pour l'ouverture de ces contrats. La souscription 100 % numérique est une facilité supplémentaire (facultative).

2) Offrir le meilleur de l'épargne en assurance-vie avec Digital Vie :

- **l'accessibilité** : les contrats peuvent être ouverts avec seulement 100 € et alimentés par des versements mensuels de 25€.
- **la gratuité de frais** : 0 % de frais d'entrée et de sortie. 0 % également sur les versements, sur les arbitrages et sur les options de gestion comme le rééquilibrage automatique, la dynamisation progressive de l'investissement, le stop loss relatif.
- **deux fonds en euros parmi les plus performants du marché** :
Suravenir Rendement affiche un rendement net de 3,22 % en 2014 (3,45 % en 2013) et Suravenir Opportunités un rendement net de 3,85 % en 2014 (4,05 % en 2013).
- **une large gamme de fonds (306) : OPCVM, Trackers-ETF, Certificats, SCI, SCPI.**
 - . 8 fonds immobiliers (SCI et SCPI),
 - . 2 certificats (l'un sur l'or et l'autre sur les métaux précieux),
 - . 10 trackers-ETF. Il s'agit de fonds indiciels qui répliquent des indices purs tels que le CAC 40, le Down Jones et l'Euro Stoxx 50.
- **deux profils de gestion pilotée confiés à Lazard Frères Gestion** :
 - . Un profil « Carte Blanche » pour réagir au mieux à l'évolution des marchés, en faisant varier en conséquence le niveau de risque.
 - . Un profil prudent, le profil « Patrimoine » pour performer les fonds en euros tout en supportant un peu de risque et de volatilité cependant dans une moindre mesure que sur des fonds actions ou des fonds purs.
- **des frais de gestion compétitifs** : 0,60 % sur les fonds en euros et les unités de compte, 0,24 % supplémentaires en cas de gestion pilotée.

Pour en savoir plus :

Le mode de souscription dématérialisé

A l'occasion du lancement de Digital Vie, www.altaprofits.com déploie une solution de dématérialisation d'actes et de gestion électronique grâce au processus innovant de la signature électronique.

Développée avec ses partenaires, CDC FAST et CDC Arkhinéo (filiales à 100% de la Caisse des Dépôts), la signature électronique est une étape importante de l'histoire d'www.altaprofits.com et de celle de l'assurance vie en ligne. Encore balbutiante sur ce marché, celle construite par www.altaprofits.com est probablement actuellement la plus aboutie. Renforçant l'accessibilité à Digital Vie, le processus d'www.altaprofits.com est le suivant :

- Phase 1 : Le particulier suit un parcours d'identification en téléchargeant sur le website un certain nombre de pièces justificatives (carte d'identité en cours de validité, dernière facture de téléphone mobile, RIB, ...), qui se placent dans un espace sécurisé,
- Phase 2 : Le principe de la boucle SMS est utilisé. Le souscripteur reçoit un mot de passe par SMS. Il lui suffit de le reporter à la fin de son bulletin de souscription en ligne. CDC FAST déclenche alors une signature électronique marquant ainsi l'accord du souscripteur sur sa souscription.
- Phase 3 : Le bulletin de souscription, dès lors payé avec un moyen de paiement dématérialisé (virement), est immédiatement transmis au Tiers de Confiance Archiveur, CDC Arkhinéo, garant de la conservation de l'ensemble du dossier de souscription et de la signature électronique associée. Cet archivage est effectué au sein de son Système d'Archivage Électronique à valeur probatoire, qui garantit la conservation intègre, la disponibilité et la sécurité de ces données pour de très longues durées.

Ce service de signature électronique est totalement gratuit pour le souscripteur.

Plus simple, plus pratique, plus rapide, plus moderne, le mode de souscription dématérialisée de www.altaprofits.com est en adéquation avec le mode de vie toujours plus numérique des particuliers, avec leur tendance de consommation qui se digitalise de plus en plus. Il est aussi en phase avec leur souhait de se placer dans une démarche de développement durable (plus de besoin en cartouches d'encre polluantes) et d'économie (gain de coûts de papier et d'impression).

A propos de Suravenir

Suravenir est la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel ARKEA. Avec plus de **30 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie** et près de **33 milliards d'euros de capitaux sous risque** pour le compte de près de **2,5 millions de clients**, Suravenir a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros, en progression de 18% par rapport à 2013. Suravenir et ses 260 collaborateurs sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance commercialisés par un grand nombre de partenaires distributeurs : réseaux bancaires, canal internet, conseillers en gestion de patrimoine indépendants, courtiers, et autres grands partenaires.

Plus d'informations sur www.suravenir.fr

Contact presse :

Katell PIRIOU - 02 98 34 65 35 / 06 21 68 17 91 - katell.piriou@suravenir.fr

A propos de Altaprofits S.A.

altaprofits.com, www.altaprofits.com : Site à destination des épargnants particuliers et des professionnels, altaprofits.com, 1ère plateforme d'assurance vie en ligne ouverte au public fin 2000, n'a cessé d'évoluer. Le site permet aux épargnants d'avoir des informations et les outils d'aide à la décision à forte valeur ajoutée utiles à toute stratégie patrimoniale. Avec quatre compagnies partenaires et 12 contrats d'assurance vie et de capitalisation répondant à des problématiques différentes, altaprofits.com offre à ses clients la visualisation et l'analyse de leurs avoirs consolidés et cela depuis toujours. En 2010, altaprofits.com a écrit une nouvelle page de son histoire en s'ouvrant au marché de la prévoyance avec un premier contrat d'assurance décès et invalidité. Lors de sa création altaprofits.com avait obtenu le label ANVAR (Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche) devenu OSEO et n'a jamais cessé depuis d'imaginer des évolutions de son Front office avec les technologies les mieux adaptées au parc informatique des particuliers. Les contrats de la gamme altaprofits.com figurent régulièrement en tête des comparatifs et des classements de la presse.

Altaprofits, courtage d'assurances

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, <http://www.orias.fr>. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

Produits financiers et bancaires

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 278 000 Euros. RCS Paris B 428 671 036. Code NAF: 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris. Tél 01 44 77 12 14.

Contact presse :

Brigitte HUGUET – 01 46 34 78 61 – brigitte.huguet@wanadoo.fr

A propos de CDC FAST

CDC FAST, www.cdccfast.fr : Créée en 2006, CDC FAST est une filiale à 100% du groupe Caisse des Dépôts. CDC FAST propose des solutions modulables qui assurent la sécurité de tout type de document dématérialisé via la mise en place de mécanismes de transport sécurisé, de signature électronique, d'horodatage ainsi que de validation, de création de preuve électronique et d'archivage électronique à valeur probante. Ses services sont déployés auprès de plus de 31 000 utilisateurs. L'action de CDC FAST dans le domaine de la confiance numérique s'inscrit dans le prolongement du rôle de tiers de confiance du groupe Caisse des Dépôts.

A propos de CDC Arkhinéo

CDC Arkhinéo, www.cdccarkhineo.fr : Créée en 2001, CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur, filiale à 100% de la Caisse des Dépôts, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques (factures, bulletins de salaire, contrats, souscriptions de produits d'épargne, états

comptables etc.). Grâce à sa solution en mode SaaS, attesté par un tiers en conformité avec la norme Z42-013 révisée en 2009 au niveau de sécurisation « Renforcé » (transposée en norme ISO 14641-1 en janvier 2012), CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme des données numériques de clients prestigieux dans différents secteurs d'activité (banque, assurance, distribution, électronique, audiovisuel, aéronautique, automobile etc.).

Pour plus d'informations : <http://www.cdcarhineo.fr> et https://twitter.com/CDC_Arhineo